

■ **Aziz Saklican**, à Bulle, entreprise de gypserie-peinture, d'isolation périphérique et de chape liquide. Entreprise individuelle. (FOSC du 20.02.2001, p. 1280). Par ordonnance du 17.05.2004, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 3985 du 15.09.2004
(02458798 / CH-217.0.411.580-7)